

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 15 juin 2018 à 20 h 30 dans la salle du Conseil Municipal

• Délibérations

- Ligne de trésorerie d'un montant de 100 000 € pour 1 an.
- Ratios promus promouvables

Pour le centre de gestion, il s'agit de définir les conditions qui fixent les évolutions de carrière pour les agents administratifs 2eme classe : taux 100 %, pour les agents techniques 2eme classe : taux 100 %

Créances à annuler

Concerne une facture d'eau datant de 2012 d'un montant de 65.11 €.

- DM Lotissement Les Fontilles : décision modificative d'une écriture comptable imputation d'un compte à un compte.
- CRAC (Compte-rendu annuel la Collectivité) Lotissement Les Fontilles arrêté au 31 décembre 2017

4 lots restent à vendre d'une surface de 3350 m2 dont 1 en option.

L'aménagement d'un terrain de pétanque et d'une aire de jeux est en cours de travaux.

- Subvention exceptionnelle Club des Créatrices d'entreprise de Haute Auvergne Créé en 2013, c'une association dont le but est de contribuer à réunir les conditions favorables à la création, au développement d'entreprise(s) et d'initiatives économiques au féminin dans un esprit de partage, de solidarité et de convivialité. Des rencontres sont organisées chaque mois, une trentaine d'adhérentes de corps de métiers différents dont 3-4 de la commune. Attribution d'une subvention exceptionnelle de 300 €
- Subvention Fonds de Cantal Solidaire : demande de modification d'affectation
 Sur un programme de 3 ans (2016-2018), la commune bénéfice d'une subvention par le CD15 pour l'aménagement concernant l'accessibilité des bâtiments publics : accessibilité d'accès à la mairie, à l'église, pour un montant de dépenses de 8625 € avec une subvention de 2588 €

une 2^{ème} tranche : passage piéton matérialisé sur la place, marquage au sol d'accès à la salle polyvalente pour un montant de 3550 € pour une subvention soit 1665 €

et une 3^e tranche concernent l'aménagement à Bellevue Bellegarde St thomas, de 3 passages cloutée, et trottoir pour la circulation des personnes à mobilité réduite, 9040 € pour une subvention de 2712 €. Des travaux étant réalisés par la communauté de communes avcec la liaison douce, le conseil municipal modifie cette affectation par la mise en place d'un radar pédagogique sur Bellevue Bellegarde et au Vernet pour un montant de 8541 € HT

A Bellegarde, trois bouches d'égouts décelées, couvercles cassés et bruyants au passage des véhicules ont été repris par une entreprise pour un montant de 2400 €.

- Services techniques : Accroissement d'activités
 Pour un renfort saisonnier, un poste d'agent technique pour une durée déterminé de 4 mois
 maximum est créé : pour divers travaux barrière salle des fêtes, aire de jeux, parcours de santé, ...
- Achat pour enfant avec un handicap de la commune pour un caisson de rangement réglage en hauteur, de 116 € TTC pour l'école
- Adhésion au service RGPD (Règlement Européen Général sur la Protection des Données personnelles) du Syndicat intercommunal AGEDI et nomination d'un délégué à la protection des données (DPD) : Régine Barthomeuf
- Commission Locale d'Evalutation des Charges Transférés (CLECT) : St-Flour communauté a délibéré le 30 mai :

La charge de la commune pour la Compétence de l'urbanisme par St Flour communauté est d'un montant de 2291 € et pour l'ADS d'un montant de 4879 € (Instruction des dossiers d'Urbanisme) Soit une Allocation compensatrice de 5932 € en 2017. La commune est redevable donc de 1238 €.

- DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie): demande d'intervention par commande groupée
 L a commune doit répertorier toutes les bornes incendies (débit, distance, accessibilité...). Lors de constructions nouvelles les postes incendie devront être conforme. Adaptation d'une convention avec la communauté de communes pour une demande d'intervention par commande groupée
- Lotissement: rétrocession des voiries
 Après réception des travaux des lotissements ANTONY Sébastien et ANTONY Eric : réseaux, récupération des eaux, de la voierie.
- Transfert des 2 voies latérales à l'A75 : validation du transfert et projet de convention de superposition : avec goudronnage de la voie de Palageat jusqu'à la route départementale, avec la signature par la DRIR.
- Echange RAYMOND/COMMUNE: Lot pour lot,
- Echange avec soulte ROUSAIRE/COMMUNE

De la surface pris pour la route et le reste la soulte à vendre 3 € le m2 avec frais de géomètre et notaire par le propriétaire.

 Concernant le passage du Floribus au Crozatier, une convention avec la ville de St-Flour sera élaborée

• Informations

 Le logement de l'Ecole de Grizols sera libre à compter du 1^{er} septembre. Pour les personnes intéressées, adresser un courrier à la mairie.

- Des Travaux d'entretien des voies communales sont programmés notamment remise à niveau route du Bout du Monde, montée du Branchadaire, Grisols, route de Cousergues mitoyenne avec la commune de St Flour, au Pirou pour un montant de 24 000 € HT.
- La commune qui a budgété la réfection du château d'eau du Pirou (peinture façade), est en attente de devis d'entreprises.
- Réglementation à l'utilisation des produits phytosanitaires
 L'usage de ces produits ne sera plus utilisé pour l'entretien des espaces publics. Nous demandons aux propriétaires d'emplacement ne pas les utiliser.

le jeudi 9 août : Olympiade organisé par l'OMJS sur la commune de St-Georges à partir de 14 h, gratuit, à destination des jeunes de 8-13 ans

21^{ème} édition de l'opération "Nettoyons la Nature" du 28 au 30 septembre

Quelques dates

- Vendredi 8 juin a eu lieu l'Assemblée générale de l'ACCA
- Jeudi 14 juin : Cérémonie à Soubizergues
- Dimanche 1^{er} juillet : Trail de la Cité des Vents (
- Mercredi 18 juillet et mardi 21 août à 20 h 00 : "Promenons-nous dans les bois du Pirou" organisé par le Pays d'Art et d'Histoire
- Samedi 21 juillet : Rando tracteurs organisé par Les Tracteurs de la Vallée du l'Ander
- Samedi 28 juillet : Potée organisée par le Comité d'Animation
- Mardi 21 août à 14 h00 : "Sur la piste de l'écureuil" organisé par le Pays d'Art et d'Histoire
- Samedi 1^{er} et dimanche 2 septembre : Montée de Grizols organisée par Cœur de Villages des Hauts de l'Ander et Les Tracteurs de la Vallée du l'Ander

Monsieur Le Maire tient à souligner, après avoir assisté aux AG des associations de la commune, le travail rigoureux des bénévoles qui gèrent avec beaucoup de rigueur et qui contribue au bien vivre dans la commune.